

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
VUE D'ENSEMBLE	A1

FONCTIONNEMENT

		DEPENSES DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT	RECETTES DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT
V O T E	CREDITS DE FONCTIONNEMENT VOTES AU TITRE DU PRESENT BUDGET (1)	505 405,00	248 729,00
+		+	+
R E P O R T S	RESTES A REALISER (R.A.R) DE L'EXERCICE PRECEDENT (2)	0,00	0,00
	002 RESULTAT DE FONCTIONNEMENT REPORTE (2)	(si déficit) 0,00	(si excédent) 256 676,00
=		=	=
TOTAL DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT (3)		505 405,00	505 405,00

INVESTISSEMENT

		DEPENSES DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT	RECETTES DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT
V O T E	CREDITS D'INVESTISSEMENT (1) VOTES AU TITRE DU PRESENT BUDGET (y compris le compte 1068)	669 743,00	629 325,00
+		+	+
R E P O R T S	RESTES A REALISER (R.A.R) DE L'EXERCICE PRECEDENT (2)	45 000,00	0,00
	001 SOLDE D'EXECUTION DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT REPORTE (2)	(si solde négatif) 0,00	(si solde positif) 85 418,00
=		=	=
TOTAL DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT (3)		714 743,00	714 743,00
TOTAL			
TOTAL DU BUDGET (3)		1 220 148,00	1 220 148,00

(1) Au budget primitif, les crédits votés correspondent aux crédits votés lors de cette étape budgétaire. De même, pour les décisions modificatives et le budget supplémentaire, les crédits votés correspondent aux crédits votés lors de l'étape budgétaire sans sommation avec ceux antérieurement votés lors du même exercice.

(2) A servir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats. Les restes à réaliser de la section de fonctionnement correspondent en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées et non rattachées telles qu'elles ressortent de la comptabilité des engagements et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre et non rattachées (R. 2311-11 du CGCT).

Les restes à réaliser de la section d'investissement correspondent en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées au 31/12 de l'exercice précédent telles qu'elles ressortent de la comptabilité des engagements et aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent (R. 2311-11 du CGCT).

(3) Total de la section de fonctionnement = RAR + résultat reporté + crédits de fonctionnement votés.

Total de la section d'investissement = RAR + solde d'exécution reporté + crédits d'investissement votés.

Total du budget = Total de la section de fonctionnement + Total de la section d'investissement.

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION DE FONCTIONNEMENT – DETAIL DES DEPENSES	A1

Chap / art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
011	Charges à caractère général	89 640,00	67 154,00	67 154,00
60611	Eau et assainissement	300,00	300,00	300,00
60612	Energie - Electricité	1 800,00	6 000,00	6 000,00
60622	Carburants	700,00	1 100,00	1 100,00
60623	Alimentation	0,00	1 500,00	1 500,00
60628	Autres fournitures non stockées	450,00	450,00	450,00
60631	Fournitures d'entretien	50,00	110,00	110,00
60632	Fournitures de petit équipement	2 100,00	2 500,00	2 500,00
60633	Fournitures de voirie	350,00	0,00	0,00
60636	Vêtements de travail	400,00	350,00	350,00
6064	Fournitures administratives	600,00	600,00	600,00
6068	Autres matières et fournitures	1 000,00	1 650,00	1 650,00
611	Contrats de prestations de services	400,00	5 650,00	5 650,00
6135	Locations mobilières	4 680,00	0,00	0,00
61521	Entretien terrains	300,00	1 000,00	1 000,00
615221	Entretien, réparations bâtiments publics	60 000,00	30 000,00	30 000,00
615231	Entretien, réparations voiries	2 400,00	2 200,00	2 200,00
61551	Entretien matériel roulant	2 500,00	2 500,00	2 500,00
61558	Entretien autres biens mobiliers	500,00	1 250,00	1 250,00
6156	Maintenance	1 600,00	2 300,00	2 300,00
6161	Multirisques	2 000,00	2 000,00	2 000,00
6184	Versements à des organismes de formation	0,00	300,00	300,00
6188	Autres frais divers	250,00	0,00	0,00
6226	Honoraires	500,00	0,00	0,00
6231	Annonces et insertions	350,00	350,00	350,00
6232	Fêtes et cérémonies	2 600,00	2 600,00	2 600,00
6236	Catalogues et imprimés	100,00	100,00	100,00
6238	Divers	750,00	0,00	0,00
6251	Voyages et déplacements	0,00	50,00	50,00
6257	Réceptions	500,00	150,00	150,00
6261	Frais d'affranchissement	450,00	450,00	450,00
6262	Frais de télécommunications	670,00	700,00	700,00
6281	Concours divers (cotisations)	490,00	494,00	494,00
6283	Frais de nettoyage des locaux	350,00	0,00	0,00
63512	Taxes foncières	470,00	470,00	470,00
637	Autres impôts, taxes (autres organismes)	30,00	30,00	30,00
012	Charges de personnel, frais assimilés	42 170,00	43 855,00	43 855,00
6332	Cotisations versées au F.N.A.L.	35,00	40,00	40,00
6336	Cotisations CNFPT et CDGFPT	470,00	470,00	470,00
6338	Autres impôts, taxes sur rémunérations	95,00	95,00	95,00
6413	Personnel non titulaire	30 000,00	31 000,00	31 000,00
6451	Cotisations à l'U.R.S.S.A.F.	8 600,00	8 800,00	8 800,00
6453	Cotisations aux caisses de retraites	1 250,00	1 350,00	1 350,00
6454	Cotisations aux A.S.S.E.D.I.C.	1 150,00	1 250,00	1 250,00
6455	Cotisations pour assurance du personnel	570,00	590,00	590,00
6475	Médecine du travail, pharmacie	0,00	100,00	100,00
6478	Autres charges sociales diverses	0,00	160,00	160,00
014	Atténuations de produits	91 190,00	91 190,00	91 190,00
739211	Attributions de compensation	73 363,00	73 363,00	73 363,00
739221	FNGIR	17 827,00	17 827,00	17 827,00
65	Autres charges de gestion courante	24 725,00	26 809,00	26 809,00
6512	Droits d'utilisat ⁿ informatique nuage	100,00	2 054,00	2 054,00
6531	Indemnités	21 000,00	21 500,00	21 500,00
6533	Cotisations de retraite	860,00	890,00	890,00
6535	Formation	250,00	250,00	250,00
6536	Frais de représentation du maire	100,00	0,00	0,00
65541	Contrib fonds compens. ch. territoriales	200,00	200,00	200,00
6574	Subv. fonct. Associat ⁿ , personnes privée	2 215,00	1 915,00	1 915,00
656	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00	0,00
TOTAL = DEPENSES DE GESTION DES SERVICES (a) = (011 + 012 + 014 + 65 + 656)		247 725,00	229 008,00	229 008,00
66	Charges financières (b)	1 370,00	540,00	540,00
66111	Intérêts réglés à l'échéance	1 370,00	540,00	540,00
67	Charges exceptionnelles (c)	0,00	500,00	500,00
6713	Secours et dons	0,00	500,00	500,00
68	Dotations provisions semi-budgétaires (d) (6)	0,00	0,00	0,00

Chap / art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
022	Dépenses imprévues (e)	10 000,00	12 995,00	12 995,00
TOTAL DES DEPENSES REELLES = a + b + c + d + e		259 095,00	243 043,00	243 043,00
023	Virement à la section d'investissement	224 014,00	262 362,00	262 362,00
042	Opérat° ordre transfert entre sections (7) (8) (9)	0,00	0,00	0,00
TOTAL DES PRELEVEMENTS AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT		224 014,00	262 362,00	262 362,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section (10)	0,00	0,00	0,00
TOTAL DES DEPENSES D'ORDRE		224 014,00	262 362,00	262 362,00
TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT DE L'EXERCICE (= Total des opérations réelles et d'ordre)		483 109,00	505 405,00	505 405,00

+		RESTES A REALISER N-1 (11)	0,00
+		D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (11)	0,00
=		TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	505 405,00

Détail du calcul des ICNE au compte 66112 (5)

Montant des ICNE de l'exercice	0,00
Montant des ICNE de l'exercice N-1	0,00
= Différence ICNE N – ICNE N-1	0,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) Cf. Modalités de vote I-B.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Si le mandatement des ICNE de l'exercice est inférieur au montant de l'exercice N-1, le montant du compte 66112 sera négatif.

(6) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions semi-budgétaires.

(7) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DF 042 = RI 040.

(8) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer aux articles 675 et 676 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisation »).

(9) Le compte 6815 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(10) Chapitre destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.

(11) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION DE FONCTIONNEMENT – DETAIL DES RECETTES	A2

Chap / art(1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
013	Atténuations de charges	0,00	0,00	0,00
70	Produits services, domaine et ventes div	5 325,00	325,00	325,00
7035	Locations de droits de chasse et pêche	325,00	325,00	325,00
70878	Remb. frais par d'autres redevables	5 000,00	0,00	0,00
73	Impôts et taxes	175 211,00	201 693,00	201 693,00
73111	Impôts directs locaux	152 911,00	179 393,00	179 393,00
73212	Dotations de solidarité communautaire	12 300,00	12 300,00	12 300,00
7381	Taxes additionnelles droits de mutation	10 000,00	10 000,00	10 000,00
74	Dotations et participations	43 250,00	35 598,00	35 598,00
7411	Dotation forfaitaire	24 000,00	24 487,00	24 487,00
74121	Dotation de solidarité rurale	8 000,00	8 215,00	8 215,00
74127	Dotation nationale de péréquation	2 500,00	2 382,00	2 382,00
742	Dot. aux élus locaux	4 550,00	0,00	0,00
74832	Attribution du fonds départemental TP	1 500,00	0,00	0,00
74834	Etat - Compens. exonérat* taxes foncière	400,00	514,00	514,00
74835	Etat - Compens. exonérat* taxe habitat*	2 300,00	0,00	0,00
75	Autres produits de gestion courante	8 700,00	8 708,00	8 708,00
752	Revenus des Immeubles	8 700,00	8 708,00	8 708,00
TOTAL = RECETTES DE GESTION DES SERVICES (a) = 70 + 73 + 74 + 75 + 013		232 486,00	246 324,00	246 324,00
76	Produits financiers (b)	3 032,00	2 405,00	2 405,00
76232	Remb. intérêts emprunts GFP rattachement	3 032,00	2 405,00	2 405,00
77	Produits exceptionnels (c)	55 000,00	0,00	0,00
775	Produits des cessions d'immobilisations	55 000,00	0,00	0,00
78	Reprises provisions semi-budgétaires (d) (5)	0,00	0,00	0,00
TOTAL DES RECETTES REELLES = a+b+c+d		290 518,00	248 729,00	248 729,00
042	Opérat* ordre transfert entre sections (6) (7) (8)	0,00	0,00	0,00
043	Opérat* ordre intérieur de la section (9)	0,00	0,00	0,00
TOTAL DES RECETTES D'ORDRE		0,00	0,00	0,00
TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT DE L'EXERCICE (= Total des opérations réelles et d'ordre)		290 518,00	248 729,00	248 729,00

RESTES A REALISER N-1 (10)	0,00
+	
R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (10)	256 676,00
=	
TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	505 405,00

Détail du calcul des ICNE au compte 7622

Montant des ICNE de l'exercice	0,00
Montant des ICNE de l'exercice N-1	0,00
= Différence ICNE N – ICNE N-1	0,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) Cf. Modalités de vote I-B.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions semi-budgétaires.

(6) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, RF 042 = DI 040.

(7) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer aux articles 775 et 776 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisation »).

(8) Le compte 7815 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(9) Chapitre destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.

(10) Inscrive en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES DEPENSES	B1

Chap / art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
010	Stocks	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf opérations et 204)	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (hors opérations)	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (hors opérations)	5 740,00	5 600,00	5 600,00
2121	Plantations d'arbres et d'arbustes	0,00	4 600,00	4 600,00
2128	Autres agencements et aménagements	0,00	1 000,00	1 000,00
21578	Autre matériel et outillage de voirie	0,00	0,00	0,00
2181	Installat° générales, agencements	3 240,00	0,00	0,00
2184	Mobilier	0,00	0,00	0,00
2188	Autres immobilisations corporelles	2 500,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (hors opérations)	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (hors opérations)	287 340,00	646 000,00	646 000,00
2313	Constructions	221 140,00	510 000,00	510 000,00
2315	Installat°, matériel et outillage techni	66 200,00	77 000,00	77 000,00
2318	Autres immo. corporelles en cours	0,00	59 000,00	59 000,00
Total des dépenses d'équipement		293 080,00	651 600,00	651 600,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	17 312,00	18 143,00	18 143,00
1641	Emprunts en euros	17 312,00	18 143,00	18 143,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régle)	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues	5 000,00	0,00	0,00
Total des dépenses financières		22 312,00	18 143,00	18 143,00
Total des dépenses d'opérations pour compte de tiers		0,00	0,00	0,00
TOTAL DEPENSES REELLES		315 392,00	669 743,00	669 743,00
040	Opérat° ordre transfert entre sections (7)	0,00	0,00	0,00
	Reprises sur autofinancement antérieur (8)	0,00	0,00	0,00
	Charges transférées (9)	0,00	0,00	0,00
041	Opérations patrimoniales (10)	0,00	0,00	0,00
TOTAL DEPENSES D'ORDRE		0,00	0,00	0,00
TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (= Total des dépenses réelles et d'ordre)		315 392,00	669 743,00	669 743,00

+

RESTES A REALISER N-1 (11)	45 000,00
-----------------------------------	------------------

+

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE (11)	0,00
---	-------------

=

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	714 743,00
---	-------------------

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) Cf. Modalités de vote, I-B.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Voir état III B 3 pour le détail des opérations d'équipement.

(6) Voir annexe IV A 9 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(7) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DI 040 = RF 042.

(8) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 peuvent figurer dans le détail du chapitre 040 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(9) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer à l'article 192 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisation »).

(10) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DI 041 = RI 041.

(11) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES RECETTES	B2

Chap / art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
010	Stocks	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement (hors 138)	0,00	52 000,00	52 000,00
1323	Subv. non transf. Départements	0,00	0,00	0,00
1341	D.E.T.R. non transférable	0,00	29 700,00	29 700,00
1342	Amendes de police non transférable	0,00	14 800,00	14 800,00
1348	Autres fonds non transférables	0,00	7 500,00	7 500,00
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 165)	0,00	210 000,00	210 000,00
1641	Emprunts en euros	0,00	210 000,00	210 000,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'équipement		0,00	262 000,00	262 000,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	18 000,00	8 200,00	8 200,00
10222	FCTVA	18 000,00	8 200,00	8 200,00
138	Autres subvent° invest. non transf.	38 479,00	79 300,00	79 300,00
1381	Subv non transf Etat et établ. nationaux	14 785,00	0,00	0,00
1383	Subv non transf Départements	3 694,00	30 000,00	30 000,00
1385	Group. coll et coll. statut particulier	20 000,00	0,00	0,00
1386	Subv non transf. Autres EPL	0,00	49 300,00	49 300,00
165	Dépôts et cautionnements recus	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	19 168,00	17 463,00	17 463,00
276351	Créance GFP de rattachement	19 168,00	17 463,00	17 463,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00	0,00	0,00
Total des recettes financières		75 647,00	104 963,00	104 963,00
Total des recettes d'opérations pour compte de tiers		0,00	0,00	0,00
TOTAL RECETTES REELLES		75 647,00	366 963,00	366 963,00
021	Virement de la sect° de fonctionnement	224 014,00	262 362,00	262 362,00
040	Opérat° ordre transfert entre sections (6) (7) (8)	0,00	0,00	0,00
TOTAL DES PRELEVEMENTS PROVENANT DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT		224 014,00	262 362,00	262 362,00
041	Opérations patrimoniales (9)	0,00	0,00	0,00
TOTAL RECETTES D'ORDRE		224 014,00	262 362,00	262 362,00
TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (= Total des recettes réelles et d'ordre)		299 661,00	629 325,00	629 325,00

+	
RESTES A REALISER N-1 (10)	0,00
+	
R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE (10)	85 418,00
=	
TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	714 743,00

- (1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.
- (2) Cf. Modalités de vote, I-B.
- (3) Hors restes à réaliser.
- (4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.
- (5) Voir annexe IV-A9 pour le détail des opérations pour compte de tiers.
- (6) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, RI 040 = DF 042.
- (7) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer à l'article 192 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).
- (8) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 peuvent figurer dans le détail du chapitre 040 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.
- (9) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DI 041 = RI 041.
- (10) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).